



infos 38



RÉSISTER

MARDI 30 NOVEMBRE, DEVANT LA MAIRIE D'ALBERTVILLE, LE 1^{ER} RENDEZ VOUS DE CHAQUE SEMAINE POUR DONNER LONGUE VIE À LA RÉSISTANCE.

La neige tombe et pourtant 35 participants sont là.

Un tour d'horizon au micro...

4 prises de parole :

- ➔ H. de La Bathie,
- ➔ M.C du Centre hospitalier d'Albertville - Moutiers,
- ➔ Y. de l'Education Nationale,
- ➔ L. de la SNCF.

Les fronts de lutte, présents et futurs, débordent largement celui des retraites.



La résistance plus que jamais à construire dans le réel par delà le rêve, la solidarité dans la lutte, l'organisation méthodique, la patience, le moral à toute épreuve.

A enraciner dans le quotidien sur la Tarentaise.

Bon vent.

SUPER U

La CGT répond au propriétaire du Super U de La Bathie, suite à la demande d'avis, faite au syndicat, (voir Info n° 37 + courrier ci-joint page 2) sur l'ouverture de 2 dimanches après-midi pour accueillir 45 cars d'anglais.

Pour la CGT, l'ouverture des magasins le dimanche après-midi, c'est tout le monde ou personne. Alors c'est personne.

Un rappel de la position très claire sur les limites du volontariat, exprimées par un groupe UMP (voir PJ page 2) lors des débats sur la nouvelle Loi sur le commerce, en

2008. Propos intéressants ; la loi a été votée tout de même, créant de nouvelles facilités d'ouverture, le dimanche pour tout commerce dans les zones classées touristiques.

Albertville, classée touristique depuis 1998 est devenue une zone de liberté totale, ce que ce mois-ci La Farfouille se permet d'utiliser, le dimanche après midi.

Un nouveau champ de lutte pour les délégués CGT du Commerce se profile.

ED

La mobilisation ne faiblit pas : de nouvelles initiatives ce dimanche.



la C.G.T.
des vallées
23 rue des Fleurs
73200 ALBERTVILLE
04 79 32 66 10
cgt-vallees@wanadoo.fr

Albertville le 1 er décembre 2010

Monsieur le président de La SAS CCM SUPER U LA BATHIE,

Nous avons bien reçu votre courrier du 18 novembre 2010 et en avons longuement débattu au sein de notre organisation locale d'Albertville.

Nous ne sommes en fait concernés qu'à titre consultatif, la décision finale dépendant du maire de LA Bathie.

Nous sommes conscients que les opportunités pour maintenir l'activité économique et l'emploi dans nos vallées doivent être étudiées avec attention.

Nous comprenons votre demande au vu des possibilités de chiffre d'affaire que vous offre le TOUR OPERATOR Anglais pour les 2 dimanches.

Pour nous, le respect du repos du dimanche, acquis après de longues luttes de nos anciens, ne peut être remis en question, sauf pour des professions spécifiques (santé, transport, sécurité...).

C'est un des piliers du code du travail que nous ne voulons pas du tout être remis en cause, même par petites dérogations.

Nous vous invitons à relire le tract édité à l'occasion du conflit ED (pièce jointe). Il reste toujours d'actualité. Des pays comme l'Allemagne, l'Angleterre respectent ce repos dominical sans problème.

Notre monde a trop besoin d'un jour dans la semaine, le même pour tous, pour vivre ensemble, en famille, en société...

De plus, il s'agit d'une concurrence faussée par rapport aux autres commerces de la vallée, qui n'ouvrent pas. C'est tout le monde ou personne. **Pour nous, c'est personne.** Ce serait mettre en route un précédent, une autorisation qui ne pourrait être refusée aux autres sans discrimination.

Au sujet du volontariat des salariées, nous sommes très réservés sur cette question et vous renvoyons aux appréciations du groupe UMP (Mr Gaynard), formulées lors des débats sur l'ouverture des magasins le dimanche à l'assemblée nationale.

Pour nous, c'est donc, **un avis défavorable.** De plus, nous partageons l'avis du collectif (regroupant plusieurs organisations syndicales, politiques, associatives) qui se retrouve (une cinquantaine chaque dimanche depuis plus d'un an déjà) devant le parking. Il a exprimé, après un long débat, le même avis, à l'unanimité contre ces ouvertures que vous demandez au maire de LA BATHIE.

Nos générations futures ont besoin que nous leur laissions une société où on puisse vivre.

Nous vous prions, de croire, monsieur, en nos salutations distinguées,

Henri REY

LES LIMITES DU VOLONTARIAT

Et puis, chacun connaît les limites du volontariat - sans faire de procès d'intention aux chefs d'entreprise, il est peu probable que les salariés solliciter le dimanche pussent avoir d'autres choix que celui d'accepter. Partis même, les parents salariés seront mis dans la situation de devoir travailler le dimanche pour préserver leur salaire et son évolution, avec la conséquence que l'on imagine sur la garde de leurs enfants, devront-ils démissionner la majeure partie de leur rémunération (surtout lorsqu'ils l'auront obtenue) pour rémunérer leur assistants maternels ? Il est difficile d'entrevoir, dans les situations de ce genre, un réel progrès social.

Certes, ces différents risques ne sont pas l'intention des promoteurs de la proposition de loi en débat. Ils y sont cependant contenus en germe. Et il est tout de même très malheureux qu'un tel message soit adressé aux Français par les temps qui courent. La crise mondiale devrait nous inviter à prendre le temps de réfléchir à nos causes et à ses conséquences. Alors que l'absence de repères personnels et sociaux est de plus en plus cruelle, proche ou lointain. Et, dans cette proposition de loi, ce risque est plus proche qu'on veut bien l'admettre. Pour cette raison, même s'il faut trouver les moyens de régler socialement les situations aujourd'hui irrégulières, il n'est pas souhaitable qu'elle soit inscrite à l'ordre du jour de notre Assemblée.

Jean-Frédéric Poisson (Yvelines), Marc La For (Côte d'Armor), Philippe Meunier (Rhône), Xavier Sireste (Ain), Marie-Christine Dalco (Jura), Laure de la Raudière (Eure et Loir), Jean-Claude du Sajoour (Lot-et-Garonne), Hervé Gaynard (Sarcelle), Philippe Gosselin (Marne), Bernard Raynaud (Doubs-du-Rhône), Patricia Verchers (Rhône), Mairin-Zimmermann (Moselle) et 48 autres députés des groupes UMP et Nouveau Centre.

La liste complète des députés signataires est disponible sur le site www.france-ump.com

Pièce jointe - Position UMP

Albertville, le 3 décembre 2010